

L'ISLAM FRANCAIS VU D'ALGÉRIE

Fawzi ROUZEIK

Le débat, non encore clos de l'Islam, combien même le serait-il concernant l'affaire du «foulard», vient de relancer en France, non pas le problème de la laïcité de l'école, mais le principe fondamental de séparation des églises et de l'Etat.

Cette «affaire» a ainsi permis de «tester», et l'opinion publique, mais également tous les courants politiques. De nombreuses interprétations en ont été données, balayant tous les champs, notamment religieux, politique et institutionnel.

Les Français viennent de découvrir un phénomène apparemment nouveau pour eux. Non qu'il ait surgit brutalement à la faveur du port d'un foulard ou d'un tchador, il couvait déjà depuis de nombreuses années et ne ressurgissait qu'incidence lors de campagnes électorales ou de construction de mosquées.

On parlait alors d'immigrés ou de travailleurs étrangers et l'on abandonnait le discours aux partis politiques. Le débat était centré sur les rapports immigrés-pays d'accueil. On ne s'apercevait pas que l'Islam devenue la seconde religion de France, était traversée par différents courants car il est évident aujourd'hui que l'Islam n'est pas un et indivisible.

Par ailleurs, l'arrivée de musulmans de pays, notamment asiatiques, a diversifié les traditions et les courants islamiques qui se sont radicalisés. Il faut admettre également qu'au Maghreb, et en Algérie particulièrement, l'islamisme (1) n'est apparu dans le champ politique et social que récemment.

Les nombreux indices d'un réveil islamique datent des années 1970, mais c'est à partir de 1975 que les revendications deviennent publiques et violentes. Elles ont été alors présentées comme des faits mineurs et isolés. Mais apparemment le pouvoir politique l'utilisait pour des raisons stratégiques internes.

En effet, «Au sein des Universités, l'étendard arabo-islamique avait uni, momentanément, islamistes et baâthistes autour d'une "arabisation exhaus-

(1) Monsieur Ghannouchi définit les courants religieux comme des mouvements «islamistes» et non «intégristes» car ce terme est «utilisé par l'Occident pour classer les musulmans et les diviser» (Abed F.), dossier Islam, Algérie Actualité, n° 1252, 12 au 18 octobre 1989, p. 15.

tive" l'alliance sera pour le pouvoir, un contre poids idéal dans une Université considérée trop à gauche» (2) et c'est l'Etat et son discours qui fera le lit de la revendication islamiste «Les rédacteurs de la Constitution de 1989 ont tenté de définir sans ambiguïté l'identité civilisationnelle et géo-culturelle du peuple algérien en affirmant l'arabité et l'islamité de l'Algérie...» (3).

Depuis lors, l'évolution du mouvement islamique s'est opérée en investissant également le champ politique pour apporter des réponses aux questions de la société civile que le pouvoir était incapable d'imaginer. Des millions d'Algériens fréquentent les mosquées pour y trouver «des réponses aux dures questions de la vie» étant donné «l'accroissement de l'insécurité sociale et la perte de perspectives sérieuses permettant la jonction entre deux éléments qui ne sont pas a priori antinomiques; d'un côté, un activisme religieux érigé en clergé et tourné vers la lutte pour le pouvoir et de l'autre un retour massif à des positions idéologiques sécuritaires, représentées par l'Islam.

Il est clair que l'activisme islamique naît avec la complicité des pouvoirs politiques et se développe contre eux lorsque les demandes sociales ne peuvent plus être assumées par l'Etat Providence Autoritaire. Leur comportement ressemble à ce qui s'est produit vers le milieu du XIX^e siècle dans le monde chrétien avec l'apparition de nombreuses sectes qui pour éviter tout contact avec les idéologies naissantes et les écoles scientifiques d'une part, et d'autre part protéger leurs dogmes ont décidé de vivre à l'écart de la société dont, disaient-ils, la culture et les modes de vie engendraient des hommes incroyants.

Les islamistes recherchent une rupture avec la société dans laquelle ils vivent même lorsqu'elle confesse, en apparence la même religion qu'eux. A fortiori lorsqu'ils évoluent dans une société où la dominante religieuse est autre.

«Le plus souvent les adeptes de ces groupes qui adoptent le principe d'isolation croient incarner la perfection et la supériorité; parfois ils choisissent de clamer ouvertement leur sentiment de supériorité et parfois ils adoptent le principe d'excommunication de la société où ils vivent» (4).

Ils adoptent la politique de la société parallèle, en revendiquant pour eux les principes démocratiques, qu'ils nieront pour les autres lorsqu'ils dominent.

Ils revendiquent la démocratie et le pluralisme lorsqu'il n'existe que le Parti Unique, pour considérer, une fois le pluralisme autorisé qu'il n'y a pas de démocratie, mais seulement la voie de l'Islam/... Il n'y a pas de volonté populaire parce que c'est une fiction occidentale/... On veut nous inculquer les valeurs occidentales à travers la démocratie» (5).

(2) DJILALI (A), «Le foi et la bannière», *Algérie-Actualité*, Ibidem.

(3) NAHNAH, interview, *Algérie-Actualité*, ibidem, p. 12.

(4) HUSAYN Ahmed Amine, «Le défi du fondamentalisme islamique», Université de Genève, in *El-Moudjahid*, «spiritualité islamique et laïcisme occidental», 16 juillet 1989, p. 16.

(5) DJILALI (A), «la foi et la bannière», *Algérie-Actualité*, déjà cité.

Ils adoptent à la fois l'exclusion vis-à-vis des autres, et celle des autres, tout en utilisant provisoirement ce qui peut servir leur stratégie. C'est peut être dans ce sens qu'il faudrait interpréter l'affaire du «foulard».

Une certaine similitude des comportements – peut-être des revendications – peut être observée entre les sociétés des pays musulmans et le microcosme constitué par la communauté musulmane en France.

Celle-ci n'étant pas indivisible, elle s'ancre à autant de courants que de leaders, eux-mêmes rattachés à des écoles ou des groupes selon les interprétations et adjonctions des «hadiths».

C'est ainsi que l'Islam peut être au service du soufisme, du socialisme, de la dictature, de la démocratie, selon l'interprétation du Coran faite par les adeptes des différents dogmes ou doctrines satisfaisant leurs objectifs.

C'est à l'origine, dès l'indépendance que l'Algérie a été amenée à tenter «d'encadrer» les immigrés en France. Il y avait l'antenne du Parti, l'Amicale des Algériens en Europe, mais également les mosquées, et notamment celle de Paris.

Cet encadrement répondait à plusieurs préoccupations, dont une, essentielle : éviter que l'émigration algérienne ne soit tentée d'adhérer à des courants islamistes opposés à l'Islam officiel, justifiant, à partir de thèmes religieux, la politique du moment, et donc à même de créer une opposition politique incontrôlable remettant en cause le socialisme officiel, sachant que l'Islam s'accommode mieux du libéralisme que de l'idéologie socialiste.

On le comprend bien mieux aujourd'hui lorsque l'un des leaders du mouvement islamique actuel affirme que la crise économique et politique provient des clichés idéologiques de l'Occident, telle que «la nationalisation des biens d'autrui sous prétexte d'éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme/.../. Le financement de partis et groupes se disant de libération/.../la consécration des langues étrangères dans notre pays, en particulier la langue française...» (6).

C'est dire combien l'Algérie était soucieuse d'être présente auprès de la Communauté immigrée par l'intermédiaire d'une référence religieuse considérée comme une autorité morale. Le mouvement islamique de son côté a compris l'avantage politique que représentait pour lui les musulmans de France pour faire progresser leurs thèmes. D'où son intérêt d'être présent également par l'intermédiaire de clercs indépendants.

Il est évident que les deux visions de l'Islam en France sont diamétralement opposées parce qu'elles procèdent avant tout d'une détermination politique. La catéchèse n'est plus une vitrine.

Il avait été retenu à l'origine une enquête anthropologique avec comme première question «Que pensez-vous de l'islam en France?».

Cette question a éveillé immédiatement les inquiétudes converties sous les apparences de la méfiance. Et lorsque le dégel est obtenu, il provoque chez l'enquêteur une certaine déception. Il est vrai que la clandestinité et/ou

(6) NAHNAH, déjà cité.

le discours idéologique ont tendance à susciter des fantasmes porteurs de stratégies antinomiques, et c'est ce qui anime la curiosité de l'anthropologue qui anticipe déjà sur la découverte de la parousie.

Ce n'est pas aussi évident, et les promesses de rencontres ont été souvent annulées, soit pour cause de maladie, soit pour la préparation de voyage à la «Oumra» ou au «Hadj». Après plusieurs recoupements, nous avons privilégié une réponse à ces faux fuyants. L'Islam en France n'intéresse dans l'immédiat ni le «Front Islamique du Salut», ni les associations ou ligues islamiques. Le thème n'est pas encore porteur «et c'est en Algérie que la lutte pour le pouvoir se déroule surtout depuis «l'ouverture». Il n'y a donc pas à proprement parler de stratégie. Tout n'est cependant pas négatif; nous avons obtenu quelques réponses qui ne sont pas inintéressantes, mais trop générales ou selon le mot de Jean Daniel «quand on demande à certains spécialistes de l'Islam d'appeler un chat un chat, ils répondent en faisant toute l'histoire des félins» (7).

Nous avons conclu hâtivement un moment que les entretiens annulés et les résistances à en obtenir relevaient d'une tentative de provocation, d'un clerc laïc et de surcroît s'exprimant le plus souvent dans une langue étrangère et un arabe populaire indigne, ou tout simplement de la présence d'un flic. Cette éventualité ne résiste pas à deux arguments. Le premier est que la filière des «cousins» nous avait garantis, la seconde est que les islamistes algériens – les autres aussi probablement ne résistent pas à la publicité faite autour de leur mouvement. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une légitimation scientifique... !

Nous avons donc été contraints d'écouter un «Message» qui ne répondait pas toujours précisément à notre attente. C'était une fausse réponse à une vraie question.

Il fallait donc beaucoup plus interpréter que rapporter et analyser.

L'interprétation peut ainsi paraître un peu courte, mais comme toujours lorsqu'il s'agit d'Islam sociologique, le politique intervient pour une grande part, le sacré et ses niveaux hiérarchiques relevant d'autres compétences.

Nous avons ainsi souscrit à une conclusion, qui est relativement simple, et qui en fait résume toute démarche du mouvement islamique, qui est d'abord une démarche empirique. Ce sont les événements politiques ou sociaux, qui leur dictent des réformes. Ils débute par le sacré utile pour envahir le politique.

Ainsi il n'y a pas de stratégie islamique au sein et pour la communauté musulmane, même s'il y a tentative d'organisation de la «hijra», et dans ce cas elle ne concerne que la communauté algérienne émigrée. Les motivations sont évidentes. La démarche consiste à développer en eux une conscience d'opposition au régime politique en place en Algérie. Il n'y a pas dans leur programme une conception arrêtée, et donc pensée – qu'elle soit politique ou sociale – des musulmans de France, de la «Ouma El Islamiya» rassemblant forcément des nationalités différentes.

(7) «Le message codé du foulard». *Le Nouvel Observateur*, 26 octobre-1^{er} novembre 1989.

Avant la rupture d'octobre 1988 et celle du renouveau formel, toutes les hypothèses étaient crédibles dans la mesure où aucune vérification sérieuse n'était possible; seule la presse officielle nous renseignait sur la position de l'Algérie officielle. Celle-ci n'a commencé à «visionner» l'Islam en France à travers son émigration que devant les interrogations et la recherche d'interlocuteurs religieux des autorités françaises.

A suivre Monsieur Mahmoudi (8) les «Musulmans "traditionnels"» posent des séminaires, des colloques et une immigration livrée à tous les vents...». Pour l'auteur le fait que les français, autorités politiques, administratives, mass-média, questionnent l'Islam parce qu'elle est la seconde religion, constitue une tentative «d'investir l'Islam en se l'appropriant» pour le «domestiquer» à travers une église musulmane de France. Si l'on fait abstraction de la polémique, la critique s'adressant aux musulmans «traditionnels», concerne l'absence de réaction du Ministère des Affaires Religieuses face au «projet retors et dangereux» de la tentative d'investir l'Islam.

Au «travail» politique de l'Algérie de vouloir absolument intégrer ses immigrés en privilégiant le discours rituel de leur condition d'étrangers en France, face au racisme de l'autre, s'est superposé et/ou s'est ajouté le discours religieux, sans emporter l'adhésion étant donné l'apparition dans le même champ de leaders indépendants, ou originaires d'autres pays.

La démocratisation et le multipartisme en Algérie ont, paradoxalement, constitué un handicap pour l'expression d'une stratégie ou tout au moins d'une tentative d'organisation ou de «leadership» de l'Islam en France.

Le ministère des affaires religieuses, tout préoccupé à récupérer le champ religieux, et forcément politique, que lui disputent les différentes organisations islamiques devenues officielles, tout en menant une réflexion, répuque par ailleurs à arrêter un projet précis.

Le champ religieux débordant très rapidement sur le politique, ce dernier interpellera les relations algéro-françaises. Apparemment chacun des deux partenaires, parties prenantes au problème, attend de l'autre un projet qu'aucun des deux ne veut avancer, l'un d'eux, l'Algérie, pour préserver formellement le principe de l'ingérence dans les affaires intérieures, tout en sachant que l'Etat Républicain ne peut ni déroger, ni entamer la règle fondamentale de la séparation du culte et de l'Etat : l'autre, le sachant évidemment, attend de l'Algérie une proposition de projet qui préserverait un certain «leadership» calcule et dans ce sens la mosquée de Paris devient un enjeu dont on attend tout d'elle, ce qui semble être une erreur. Elle ne peut être qu'une autorité morale, dont les différentes tendances existantes, réduites à la fois et pour une fois d'accord, et l'Algérie officielle – si ce n'est pas un recteur de son choix –, et les mouvements islamistes.

D'autres pays du Sud de l'Europe, et notamment l'Espagne, prévenant un développement de l'islamisme, tentent d'organiser les musulmans résidant sur leurs territoires, au lieu de se voir imposer des organisations. Et «Alger pourrait devenir le siège d'une organisation islamique pour établir des

(8) *Algérie-Actualité*, «Option Islam», semaine du 24 au 30 septembre 1987, n° 1145.

contacts quotidiens avec les musulmans d'Europe, d'Amérique Latine et Centrale», propose le professeur Comins (9). Parallèlement, «créer une association d'amitié et de coopération entre l'Espagne et l'Algérie dont le siège pourrait être Madrid» (10).

Message codé s'il en est pour un exemple à imiter.

L'absence de commentaires à ce «modèle», traduit l'embaras d'une impréparation et d'un manque de stratégie.

En effet, comment ordonnancer cet ensemble de tendances religieuses nées de la montée de la revendication islamique en France, qui n'avait connu jusque là que l'Islam doux des Etats Maghrébins ?

Il existe bien la mosquée de Paris, et c'est par elle que les gouvernements français et algériens tentent, en consacrant une autorité morale censée être représentative de la communauté musulmane, privilégier la tendance des Etats.

Cette démarche cohérente il y a une ou deux décennies, souffre aujourd'hui de contestation.

Ce qui nous amène à nous demander comment les différents discours visionnent l'Islam en France.

Peut-on rencontrer des points de croisement, ou bien différent-ils dans leur approche et leur conception ?

Ont-ils une stratégie, que proposent-ils, et surtout que font-ils ?

Nous pouvons distinguer au moins deux discours :

Celui de l'Algérie officielle développé par le Ministère des affaires Religieuses;

Celui des «vrais» musulmans, les islamistes, et les théologiens orthodoxes.

Deux tendances dominent ce dernier :

— Les réformistes regroupés au sein de la Ligue (Errâbita) de la «da'wa el-islamya». Celle-ci se propose de «rapprocher la vision, les efforts et les positions générales de ceux qui oeuvrent pour la «da'wa el islamya», ainsi que pour «la consécration de l'Islam en tant que système...». Rationaliser l'action politique, et la préserver de toute déviation du point de vue des moyens et des objectifs» (11).

— Le «Front Islamique du Salut» dont le programme s'articule autour de quatre grands axes :

- La méthodologie islamique qui sera un principe fondamental préalable à toute action du Front.
- La science qui sera une source de référence aux différents programmes culturels et éducatifs.

(9) MOUSSAOUI (Djouher), «Espagne, terre d'Islam», propos recueillis, *El-Moudjahid*, dimanche 28 mai 1989.

(10) *Ibidem*.

(11) «El massa», in *El Moudjahid*, dimanche 5 mars 1989, p. 24.

- Les conditions psychologiques dans lesquelles s'appliquera le programme du Front.
- La définition des conditions objectives dans lesquelles travaillera le Front.

Il a d'ailleurs été précisé que «l'Islam est une religion complète qui englobe à la fois la vie, la politique et le culte» (12).

I – LE DISCOURS OFFICIEL

L'intérêt de l'Algérie pour la mosquée de Paris s'est manifesté dès l'indépendance, mais son «impérialisme» a coïncidé avec la désignation – probablement par consensus entre les deux Etats – du Recteur Algérien Cheikh Abbas.

Le décès de celui-ci est venu rompre un dialogue, l'élaboration d'un consensus et un équilibre obtenus souvent difficilement entre un Etat soucieux de vouloir organiser – en hésitant sur la manière étant donné l'existence de différentes écoles, notamment la politique et la pragmatique –, et une autorité religieuse récusée par une partie des musulmans au moins pour deux raisons.

1. Le Recteur de la mosquée de Paris a été désigné par une autorité gouvernementale algérienne alors que les musulmans de France ne sont pas tous algériens.

2. En Islam, l'imam d'une mosquée n'est pas désigné par le pouvoir, mais choisi par consensus de la communauté en vertu d'un certain nombre de critères.

Connaissant l'argument, le Cheikh Abbas affirmait : «La création d'une référence religieuse, une autorité morale représentative de la communauté musulmane est mon souhait.../, mais il est très difficile au sein de notre communauté de trouver les personnes adéquates pour créer cet organisme» (13).

La nomination de son successeur, si elle a étonné, d'abord par la rapidité de la décision, ensuite parce qu'il est «laïc», pouvait permettre la poursuite d'un dialogue entre Etats, d'autant que cette fois-ci le recteur est doublé du politique et du diplomate.

Certes la légitimité religieuse lui est bien reconnue puisqu'il a dirigé il y a fort longtemps des prières et assuré des «khotbat». De plus, il a «pratiquement» le wahabisme à l'occasion de son dernier poste diplomatique.

Ce sont toutes ces compétences qui ont arbitré en sa faveur pour éliminer les concurrences. Et l'on constate bien que même pour les Etats – à

(12) GHOBBINI (M), «Le Front Islamique du Salut sera proclamé vendredi», *Horizon*, 9 mars 1989.

(13) «L'Islam en France», *L'Islam en France*, 17 mars 1988.

l'image des islamistes – le politique l'emporte sur le religieux, parfois beaucoup plus que l'on ne veut l'admettre.

Ce qu'il faut souligner, c'est que tant que la majorité des musulmans n'était constituée que de Maghrébins – l'ancienne Afrique du Nord –, et tant que ces Maghrébins ne revendiquaient pas leur islamité, les problèmes liés à l'identité culturelle ou cultuelle et/ou à la différence, étaient occultés. Leur revendication était autre.

Aujourd'hui la présence d'autres musulmans de nationalités différentes et de dogmes différents a accru leur nombre, faisant de l'Islam la seconde religion en France. Cette communauté devient ainsi un enjeu pour certains pays musulmans. Ceci est aggravé par le fait que l'Islam n'a pas de clergé, même si certaines universités ont produit des clercs traditionnellement reconnus compétents dans l'exégèse du Coran et l'interprétation des hadiths, comme El Azhar au Caire ou la Quaraouyoun de Fez. A ce titre l'Egypte, le Maroc, l'Arabie Séoudite ainsi que l'Algérie – pour des raisons différentes – peuvent être considérés comme les pays les plus enclins à diriger, guider, sinon contrôler la communauté musulmane, et donc l'Islam en France.

«L'hégémonie» de l'Algérie sur la mosquée de Paris se justifie par au moins deux raisons :

— La première est d'ordre historique, bien que le Maroc aussi bien que la Tunisie peuvent développer ce même argument. Il semblerait d'ailleurs que le Maroc aurait tenté de proposer un candidat. Mais Union Maghrébine oblige.

— La seconde raison de la revendication de la mosquée de Paris tient au fait que la Communauté Algérienne est la plus importante en nombre.

La démarche de l'Algérie vis-à-vis de la Communauté musulmane en France a connu deux évolutions, et il faut bien admettre qu'octobre 1988 a eu pour effet de réviser sa vision restrictive.

1. — De 1962 à 1988. La communauté immigrée d'une manière générale faisait l'objet d'une surveillance particulière, celle de l'Amicale d'une part et des clercs d'autre part.

Son intérêt s'est d'abord attaché à l'immigration algérienne pour des raisons politiques et de sécurité envers le pays d'origine.

Les immigrés ont eu, avant les musulmans d'Algérie, à connaître des prêches du Cheikh Kischk grâce aux cassettes importées d'Egypte en France, puis ensuite vers l'Algérie. Le Cheikh Kischk était inconnu à Alger, Oran ou Constantine, mais ses cassettes étaient écoutées publiquement dans des villes comme M'Sila ou Sétif sur les hauts plateaux, pourvoyeuses de main-d'œuvre immigrée de la région parisienne ou marseillaise.

Cloisonnée dans les ghettos des bidonvilles ou les cités dortoirs de banlieues en fonction des appartenances familiales, du douar ou de la région, la mosquée leur a permis de cotoyer d'autres musulmans venus d'autres pays, du Moyen Orient et d'Asie.

Les voyages à la «Oumra» ou au «Hadj» leur ont fait découvrir d'autres prêcheurs, tels les Indonésiens ou les Pakistanais, dispensateurs d'interprétations différentes du Coran ou des hadiths pour qui l'Islam est à la fois champ religieux et politique. Ils sont devenus porteurs de ce message. La prise de pouvoir à Téhéran par les ayatollahs a intériorisé la puissance et la portée du prêche pour renverser les pouvoirs politiques impies;

Les échanges entre l'Algérie et cette Communauté pouvaient développer des mouvements d'opposition, à l'exemple de la «bande à Bouyali».

Si l'on y ajoute aussi l'opposition politique du Mouvement pour la Démocratie en Algérie (MDA) de l'ex Président Ben Bella développant auprès de l'immigration des thèses proches de l'islamisme (14), l'on comprend que la seule vision que pouvait avoir l'Algérie officielle, soit celle de la sécurité par le contrôle de son émigration.

Son thème jusqu'alors avait été l'arabisation de la seconde et troisième génération que l'Amicale n'a pas su mener malgré les énormes moyens dont elle disposait.

Ayant fait en grande partie le lit de l'islamisme en Algérie, l'arabisation et l'identité culturelle que personne ne reniait, a franchi la Méditerranée, et l'on sait ce que les émigrés en pensaient, de même que l'opposition militante ou consentante envers les régimes politiques de l'Algérie.

2. - A la fin 1988, précisément après octobre, un changement s'opère. Cette nouvelle orientation correspond aussi à la volonté du gouvernement français d'établir des rapports avec les musulmans de France, et donc de pouvoir dialoguer avec des responsables susceptibles de décider. L'Islam ne connaissant pas de clergé, il fallait susciter un type d'organisation. Le recteur de la mosquée de Paris était tout désigné, mais était récusé pour deux raisons :

2.1. - Il n'était pas choisi par les musulmans, qui voyaient en lui un fonctionnaire désigné par un consensus de deux gouvernements, même si l'association de la mosquée de Paris finalisait le choix. Il était donc suspect aux yeux des musulmans, qui contrairement au concept du Dar el Islam avaient des réticences à accepter un Algérien, telle la Fédération des musulmans de France qui lui reprochait sa trop grande algérianité.

2.2. - Les émigrés algériens l'assimilaient à un responsable de l'Amicale, donc proche du pouvoir (ce qui n'est pas tout à fait faux). Sa fonction est de donner des «fetwate» et des «khotbate» ainsi que des cours d'islamisation. Il ne doit pas se placer au-dessus du rituel.

Un troisième argument plaidait contre lui. L'Algérie officielle n'ayant pas de stratégie, il ne pouvait entreprendre une quelconque action au nom de tous les musulmans, sous peine d'être récusé ou contredit par ceux qui l'ont désigné.

(14) Le programme du FIS par exemple a été imprimé en premier lieu dans le journal du MDA.

Ce n'est que très récemment que Cheikh Abbas a pu se «libérer» de sa position d'attente, et probablement avec l'accord des autorités algériennes.

Il ne faut surtout pas ignorer que l'Islam est à la fois culture et politique puisque le Coran est un message à la fois temporel et spirituel.

L'Algérie a compris que les autorités françaises souhaitent que les musulmans sunnites constituent un clergé, ou au moins des représentants légitimes, de la même façon que les chiites, dont l'Imam qui se trouve à Hambourg est nommé par la structure religieuse de Téhéran.

Devant l'attente des autorités françaises et pour des raisons opposées, certains pays arabes et musulmans, tentaient d'encourager et développer une interprétation «militante» de l'Islam, dont pouvaient se prévaloir des groupements politiques s'y identifiant, le «dossier Islam» a été réactivé.

Le renouveau dans la démarche de Cheikh Abbas a été de développer une activité pour la défense de l'ensemble des musulmans de France. La mission des Oulémas, au sens de clercs, n'était-elle pas de défendre l'ensemble des musulmans ?

C'est dans cette voie que le Recteur s'est engagé, épousant ainsi la démarche des mouvements de réformes ou de rénovation qui ont privilégié les questions liées à la vie quotidienne et dont les plus représentatifs sont El Afghani, Cheikh Abdou et Ben Badis.

De ce fait l'aspect spirituel a été négligé. C'est l'un des reproches que l'on peut adresser à Cheikh Abbas. Il n'a pu s'allier les Français musulmans qui échappaient à sa «tutelle»; leur conversion à l'Islam relève beaucoup plus du soufisme ou la vie spirituelle est prépondérante par rapport au politique. De ce point de vue, ils sont plus proches de «l'intégrisme».

Dans sa vision de l'Islam en France, l'Algérie s'engage dans deux directions :

- Affirmer l'existence ou la voie algérienne d'un islam authentique, ouvert, non extrémiste.
- Essayer d'apparaître et de se présenter comme le médiateur ou le représentant auprès par l'ensemble des musulmans de France.

Ce qui apparaît certain, c'est qu'elle a accepté et admet aujourd'hui l'existence d'un clergé ou d'une organisation lui ressemblant.

Le rabinat pourrait être un exemple dans la mesure où il représente l'ensemble des Juifs de France malgré la «main d'Israël». Par contre s'il n'y a qu'un seul Etat juif, il existe de nombreux Etats musulmans.

C'est donc à l'intérieur même de la communauté musulmane qu'il faut trouver la solution; elle exige de l'audace mais elle serait au moins définitive.

Le Recteur de la mosquée de Paris est censé jouer un grand rôle, et le choix de Monsieur Tedjini Haddam n'est pas neutre. Homme politique mais également clerc, il peut, par son rayonnement personnel et son «militantisme» figurer le diplomate auprès des autorités françaises, et l'homme de science auprès des musulmans.

Des imams élus dans les mosquées pourraient constituer un «corps électoral» pour désigner des représentants au sein d'un conseil dont il faudra préciser le rôle et la compétence cela semble être une démarche à ne pas exclure.

Parallèlement, les mosquées les plus importantes pourraient rayonner dans les grandes villes ou les régions pour «envelopper» les autres.

De toute façon, cet ensemble pourrait regrouper la majorité des musulmans et non tous, car il existera toujours des mosquées indépendantes et des clercs itinérants.

II. – LE DISCOURS DES ISLAMISTES

Les deux groupes qui dominent actuellement en Algérie, le FIS et la Ligue islamique, ne sont pas, aux dires de leurs dirigeants, concurrents. Ils apparaissent au contraire complémentaires, car les objectifs de la ligue sont surtout axés sur la science de l'Islam, tandis que le FIS interpelle le politique qui détermine la vie de la société d'une manière générale. Les champs sont ainsi départagés.

Et c'est donc plutôt le FIS qui a, sur l'Islam en France, une position de principe identique à ses revendications en Algérie, à savoir la démocratie et la liberté des prêches.

Son postulat fondamental repose ainsi sur les principes de liberté de pensée, liberté idéologique qui se veut le produit de sa révolution.

L'Islam étant une religion universelle, les musulmans devraient donc être libres de s'organiser comme ils l'entendent.

C'est, on le constate, une conception contraire à celle qu'envisage timidement l'Algérie officielle et surtout à la tentative d'organisation de l'Islam par des autorités françaises.

La «choura», c'est-à-dire la concertation des musulmans entre eux, veut que le sort des musulmans soit décidé par eux-mêmes en toute démocratie, le postulat de la religion musulmane étant : «la rahbanya fi Ed-din» (il n'y a pas de rabinat dans la religion).

Le choix de l'Imam doit avoir pour postulat la science dans la religion ainsi que sa sagesse et son comportement dans la société. Il n'est donc pas admis qu'une quelconque tendance ou Etat s'approprie la mosquée et l'organise ou la dirige selon sa volonté.

Partant de ce principe, le recteur de la mosquée de Paris ainsi que l'association qui est censée le désigner doivent être choisis par les musulmans de Paris, et non par les Etats. Cette mosquée est comme toutes les autres et ne doit pas avoir de statut particulier; elle est comme toutes les autres la Maison de Dieu. De plus l'imam doit avoir des opinions puisées dans la source de l'Islam et doit être choisi par les musulmans, sans pression et sans contrainte. «La mosquée doit être organisée selon les principes de l'Islam et non contrôlée et parfois surveillée».

On le constate, le discours politique des islamistes sur la question de l'Islam en France a pour support des arguments à la fois religieux – liberté du culte, organisation indépendante, pas de clergé – mais aussi des arguments «laïcs», démocratie et liberté. L'Islam sociologique, tel qu'il est présenté ici utilise les arguments de l'Etat moderne, républicain et laïc pour s'organiser ensuite autour du sacré et du musulman réel.

Il n'y a pas de stratégie fractionnée c'est-à-dire d'abord l'organisation de l'Etat, puis d'un projet de société. C'est une tautologie dont il est difficile de savoir avec précision quelle est la part du sacré et quelle est la part de l'organisation sociale. C'est un registre unique d'où sont exclus les problèmes de société, la sociologie.

CONCLUSION

Discours hésitant d'un côté et sans audace, mais n'excluant pas un pragmatisme politique; discours général et globalisant de l'autre se référant à des critères à la fois religieux et «modernisants». Négation des courants et des dogmes qui se veut une conception occidentale pour diviser les musulmans, mais méconnaissance de divergences plutôt politiques que religieuses des Etats musulmans.

L'Islam en France semble constituer un enjeu politique, plutôt qu'un cadre sociologique de la «hijra» à comprendre et organiser dans un Etat laïc et républicain.